

Cadre et valeurs de la Fondation Bon Sauveur d'Alby

- Document Fondamental
- Projet institutionnel

Au cœur de l'Humain, accompagner et progresser ensemble vers demain



Entre héritage et perspectives...

Le **Bon Sauveur**... Derrière ces deux mots, une histoire, une identité, une culture du soin et du don de soi façonnée sur plus de trois siècles d'existence ; un **héritage chargé de sens et de valeurs**, profondément ancré dans son époque et tourné vers l'espoir redonné aux plus fragiles.

Tel est le Bon Sauveur d'Alby, qui incarne, à la manière d'un trait d'union entre passé et avenir, la constance de cette formidable intention dédiée à l'Autre, cette main tendue au « pas comme nous » dont nous partageons **l'Humanité**, et dont l'altérité suffit à enrichir le monde.

Une telle présence à travers les époques ne peut laisser indifférent, a fortiori dans la période que nous traversons, où l'impression de perte de sens interpelle. Ce **sens de l'existence et du travail** que nombreux, parmi ceux qui œuvrent au quotidien au sein du Bon Sauveur, mettent en pratique, qu'ils soient accompagnants ou accompagnés, soignants, encadrants ou résidents.

Par leur **action partagée** et leur **esprit innovant**, ils dessinent de nouveaux **parcours de vie** fondés sur **l'ouverture** à l'Autre, **l'accueil**, **l'accompagnement** et le retour à **l'autonomie**, autant de **valeurs** qui donnent à la contribution du Bon Sauveur sa force et sa particularité.

Depuis 1712, celle-ci perdure et se renforce, depuis l'impulsion donnée par la **Congrégation des Filles du Bon Sauveur**, jusqu'au développement assuré aujourd'hui par la nouvelle **Congrégation des Sœurs Missionnaires de l'Évangile**.

C'est cette part d'Histoire que la **Fondation Bon Sauveur d'Alby**, reconnue d'utilité publique, continue d'incarner par ses projets et son implication au service de son territoire. Elle comprend aujourd'hui un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) et des établissements sociaux et médico-sociaux privés d'intérêts collectifs (ESmsPIC).

Devenue acteur de premier plan au sein du Tarn en matière d'accompagnement sanitaire et médico-social, elle puise dans son Histoire et ses valeurs une ressource exceptionnelle pour relever les défis de 2024 et des années à venir.

**DOCUMENT
FONDAMENTAL
DE LA FONDATION
BON SAUVEUR D'ALBY**

Au cœur de l'humain,

accompagner et progresser

ensemble vers demain !

Dans le cadre des statuts de la Fondation, le présent Document Fondamental a pour but de préciser l'esprit qui animera les diverses personnes intervenant dans les établissements qu'elle gère.

Dans le respect de tous, la Fondation a pour missions de :

- Prendre soin des personnes en souffrance,
- Les accompagner dans leur parcours de vie vers la guérison ou, tout au moins, vers un mieux-être ou l'autonomie,
- Faire preuve de bienveillance en lien avec les valeurs chrétiennes et humaines,
- Perpétuer l'esprit de ses fondateurs pour préparer ses actions de demain,
- Promouvoir l'engagement individuel et le sentiment d'appartenance collective,
- Développer les partenariats et l'ouverture aux autres,
- Favoriser l'innovation et l'adaptation au cœur de nos pratiques.

Toute personne désireuse de mettre ses aptitudes au service de la Fondation Bon Sauveur Alby, dans le but d'y exercer un travail professionnel, même si elle ne partage pas la foi chrétienne du fondateur, devra donc en respecter l'esprit. Cet esprit suppose le plus grand respect pour le caractère sacré de la vie humaine.

LES VALEURS DE LA FONDATION BON SAUVEUR





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FONDATION BON SAUVEUR D'ALBY

Parler de la Fondation Bon Sauveur d'Alby, c'est avant tout évoquer son histoire... qui à elle seule permet de comprendre son identité, ses valeurs, son mode de fonctionnement et la richesse de son action.

01 HISTOIRE ET IDENTITÉ

● Un cheminement au service de l'Humain

C'est en 1712 que naît l'élan du Bon Sauveur, lorsqu'Élisabeth de Surville fonde à Saint-Lô avec ses compagnes la communauté des « soeurs associées », qui se donne pour mission de « servir les pauvres en qui elles reconnaissent Jésus-Christ ». Bientôt appelées « Soeurs du Bon Sauveur », elles sont rejointes dans leur mouvement en 1732 par Anne Le Roy à Caen.

Exerçant leur activité charitable auprès des malades, des femmes délaissées, infirmes, mendiants et prostituées, elles étendent leur action auprès des femmes « aliénées », puis tiennent de petites écoles pour instruire gratuitement les enfants pauvres. L'Institut des Filles du Bon Sauveur est né.

Dispersée par la Révolution, la communauté est réunie en 1805 à Caen par le Père Pierre François Jamet, considéré comme son second fondateur.

L'action des Soeurs du Bon Sauveur connaît alors un essor sans précédent, avec la création de l'école des sourds pour laquelle elles perfectionnent le langage des signes, l'ouverture d'établissements voués à l'accueil et au soin des hommes « aliénés », et surtout son extension au-delà des frontières de la ville, à Picauville, Bégard, ... et Albi. Les Bon"s" Sauveur"s" iront jusqu'à s'implanter dans d'autres pays européens et enfin Madagascar en 1960.

Cette période d'expansion adossée aux valeurs chrétiennes et humaines portées par le Père Jamet, a profondément marqué l'Histoire du Bon Sauveur, et continue de le faire aujourd'hui, à Albi comme en d'autres lieux.

La présence du Bon Sauveur à Albi est initiée en 1832 lorsque les Soeurs et le Père Jamet y sont appelés pour y installer un « asile d'aliénés ». Reprenant tout d'abord l'école des jeunes sourdes-muettes de l'abbé Treilhou, leur action se poursuit par la prise en charge de « l'instruction des jeunes filles de la ville » avant l'ouverture en 1835 de l'asile au château du Lude, qui comptera jusqu'à 1200 malades.

Depuis, l'action du Bon Sauveur continue de se développer à travers différentes structures et établissements permettant d'élargir le champ de l'accompagnement proposé tout en préservant la mission initiale des Soeurs : **soigner, visiter, éduquer, et offrir des services aux personnes les plus défavorisées.**

● Un esprit qui se perpétue à travers le temps...

Porté par une **identité chrétienne** héritée de son histoire, le Bon Sauveur se veut porteur de l'esprit de ses fondateurs, qui continue de guider son action.

Celle-ci se poursuit aujourd'hui à travers la Fondation Bon Sauveur d'Alby, reconnue d'utilité publique depuis le 24 septembre 1982, et créée suite aux réflexions menées après le Concile Vatican II et à l'évolution des établissements, afin de pérenniser au mieux les missions et orientations de la Congrégation. A cette fin, la Fondation a reçu les bâtiments et activités de la Congrégation, à l'exception de l'enseignement.

Parallèlement à la création de la Fondation, les Sœurs ont elles aussi poursuivi leur évolution, signe de leur modernité et de leur volonté de poursuivre l'histoire de la Congrégation du Bon Sauveur, dans un cadre inspiré de l'École Française de la Spiritualité. C'est ainsi qu'elles ont signé le 4 septembre 2014, avec les Sœurs de la Charité Sainte-Marie d'Angers, de la Sainte-Famille de Nantes, et de Saint-Charles d'Angers, l'acte d'Union créant la Congrégation des Sœurs Missionnaires de l'Évangile, afin de :

« Chercher toujours à travailler avec d'autres, annoncer la Bonne Nouvelle. Nous le vivons plus particulièrement dans l'œuvre de l'éducation, de la santé, dans la pastorale et l'action sociale »

(Constitutions n°11, paragraphe 1)

Cette nouvelle Congrégation s'inscrit dans l'esprit du Bon Sauveur, qu'elle continue de promouvoir et de servir par la prière et le ressourcement individuel, prolongeant aux côtés des laïcs les missions d'accompagnement d'enfants, de jeunes gens, de personnes âgées et des plus démunis, grâce à leur participation à de nombreuses institutions scolaires, sociales, médico-sociales et de soins.

C'est donc très logiquement qu'elles maintiennent leur présence au sein des différentes fondations du Bon Sauveur.

Alliant ainsi héritage et avenir, esprit fondateur et modernité, spiritualité et laïcité, le Bon Sauveur s'inscrit avec une particulière actualité dans la prise en charge des problématiques sanitaires, médico-sociales et sociales de son temps.

La Fondation Bon Sauveur d'Alby s'inscrit pleinement dans le réseau ALLIANCE porté par la communauté missionnaire de l'Évangile avec les autres Fondation Bon Sauveur.

02 VOCATION ET VALEURS

● Le soin en action

La Fondation Bon Sauveur a pour but d'**accompagner**, de **soigner** et de **soulager les populations les plus démunies** et plus particulièrement celles **souffrant de troubles psychiques et de handicaps sensoriels**.

Elle se donne pour mission de **soulager leurs souffrances**, les **aider à avoir un projet de vie**, une **espérance**, à retrouver un **lien social**, à être **reconnues** dans toutes leurs dimensions (physique, psychologique, spirituelle, ...).

Elle développe ses activités au travers de trois objectifs :

- La **proximité** de structures de soins et de consultations psychiatriques organisées autour de Centres Médico-Psychologiques (CMP) installés au plus près des populations,
- La **réponse diversifiée** aux besoins par la création ou l'évolution d'établissements spécialisés tant dans le champ sanitaire que médico-social,
- Les **partenariats** avec les autres acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social afin d'accompagner les personnes dans tout leur parcours de vie.

● Valeurs du Bon Sauveur

Héritier de la pensée chrétienne qui invite à voir la présence de Dieu en tout homme, à aimer et à prendre soin de tous, en particulier des plus fragiles, le Bon Sauveur est porteur de valeurs essentielles, au premier rang desquelles **le respect de la dignité de la personne humaine**, et ce, dans toutes les dimensions de son être, y compris ses besoins spirituels et religieux jusqu'au terme de sa vie.

➔ L'entraide humaine :

La Fondation Bon Sauveur d'Alby incarne l'**entraide humaine** centrée sur le **soin**, l'**accompagnement** et la **bienveillance**.

Elle s'attache à l'idée d'un progrès toujours possible, encouragé par la spiritualité, la prière et l'attention à l'Autre, dont la **recherche d'autonomie** est considérée comme la clé de voûte du parcours de vie.

Dans ce cadre, la **bienveillance**, tenant compte de la souffrance et du handicap de l'autre, constitue l'un des piliers de la Fondation, aux côtés du **soin** et de l'**accompagnement**.

Une capacité d'évolution et d'innovation ancrée dans l'héritage :

Sans passé, pas d'avenir, mais sans innovation, pas de continuité. C'est dans ce double principe que s'inscrit l'action de la Fondation, engagée à faire vivre l'esprit de ses fondateurs sans jamais toutefois renoncer à sa **capacité d'innovation**, qui de tout temps a constitué l'une de ses forces.

Innover par les idées, les initiatives, les projets, les approches pédagogiques et les formats d'accompagnement...

Ouvrir des perspectives et permettre le développement constant de solutions nouvelles. Tel est l'engagement du Bon Sauveur, au service des usagers, des résidents et de leur entourage.

➔ L'engagement par le collectif :

L'action du Bon Sauveur se conçoit dans le collectif, aux côtés des personnes accueillies et de leur entourage, mais aussi des professionnels et des acteurs du territoire. Cette implication à tous les niveaux de la vie professionnelle et locale lui confère sa force.

Celle-ci se mesure tout d'abord à l'engagement de ses professionnels, dont elle garantit les conditions de travail et aux côtés desquels elle s'engage pour l'évolution de leurs compétences et l'atteinte de l'excellence dans leur pratique professionnelle. Écoute et professionnalisme sont ainsi au cœur de ses principes.

Elle se traduit aussi tout naturellement par l'ouverture à toutes formes de partenariats, dans le respect de la reconnaissance de l'Autre, tout aussi bien :

- En interne, par la collégialité, l'interdisciplinarité ou encore la proximité de la relation accueilli-accueillant dans le cadre notamment de l'élaboration du projet de vie auquel sont associés les familles et proches ;
- En externe, grâce au dialogue avec les autorités administratives ou politiques, au travail en réseau avec les autres acteurs de son environnement sanitaire, social et médico-social ou encore aux liens avec le monde de la recherche ou des établissements à l'étranger.

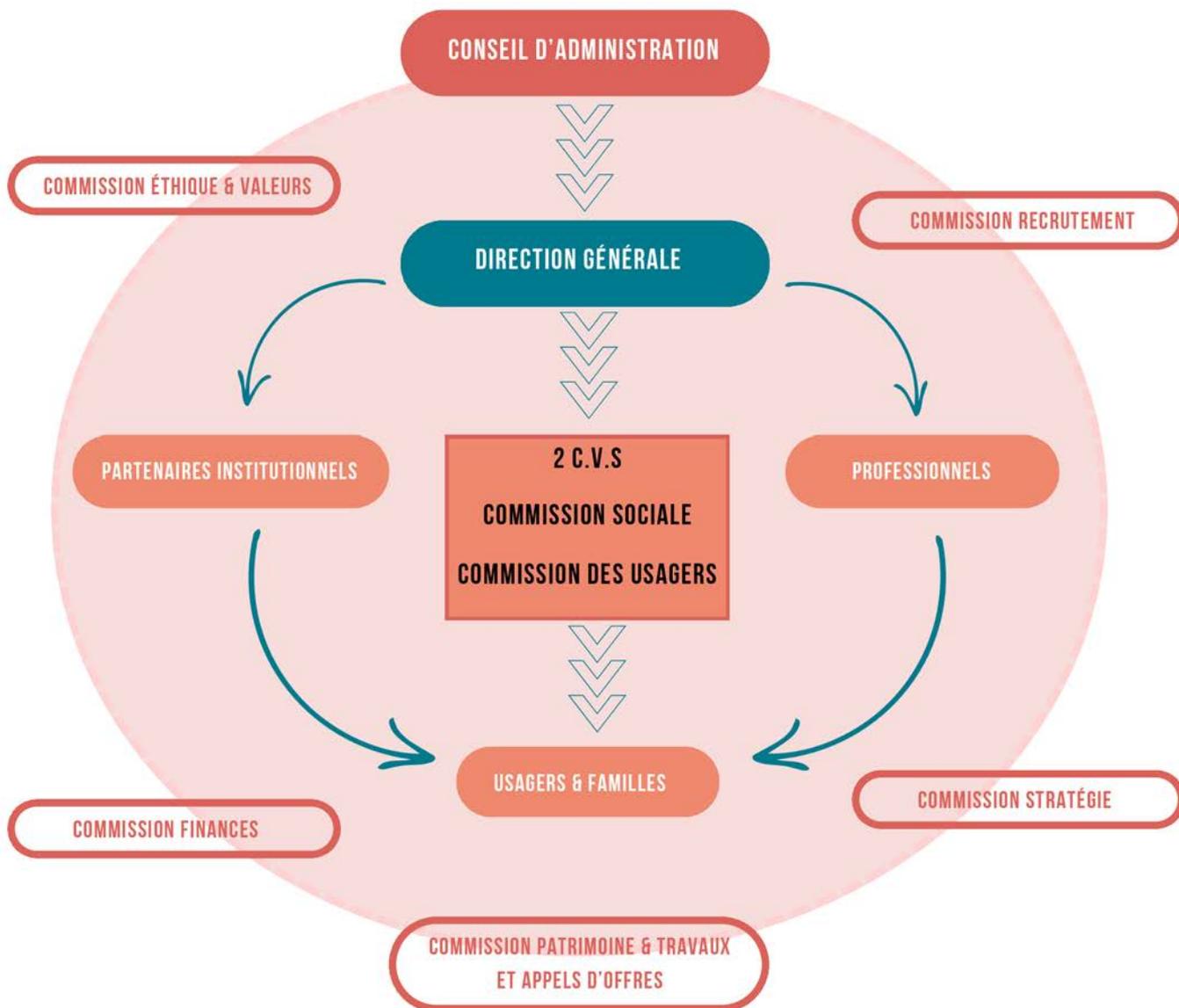
Portée par son engagement interne et son ouverture au-delà de ses services, la Fondation se montre particulièrement connectée à son territoire et à ce qui l'entoure.

03 MODE DE FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

La Fondation est une institution privée à but non lucratif. Sa mission est d'allier des buts humains, sous-tendus par une logique de service public, à une gestion efficace et rigoureuse garante d'un service de qualité à un coût raisonnable et la pérennité de l'œuvre des Fondateurs.

Ce modèle de gestion, porteur tout à la fois de sécurité, fiabilité, lucidité et visibilité dans le pilotage des activités, repose sur une gouvernance forte, garante de sa vision stratégique et d'une réelle transparence sur ses activités et ses grands équilibres.

Cette gouvernance se répartit entre le Conseil d'Administration et la Direction Générale, selon un modèle associant au maximum les parties prenantes de l'organisation au fonctionnement des activités :



● Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe de décision central de la Fondation, au sein de laquelle il incarne les principes de **collégialité**, d'**écoute** et de **transparence**, en faveur de décisions éclairées.

Organisation :

1 / Composition :

Le Conseil est composé de 15 administrateurs, auxquels s'ajoute le Préfet, membre de droit, et les représentants d'usagers nommés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

2 / Missions :

Au-delà de leur participation au Conseil, les administrateurs sont invités à assister à différentes commissions, afin de parfaire leur connaissance de la Fondation dans l'ensemble de ses aspects et services, et de contribuer par leur expérience personnelle à l'amélioration de son fonctionnement.

Éthique & Valeurs, Stratégie, Finances, Patrimoine & travaux, Recrutement ... autant de commissions permettant au Conseil d'entretenir et développer, à travers ses administrateurs, un lien direct avec les dimensions essentielles du fonctionnement de la Fondation et une connaissance pratique de son action.

L'engagement des administrateurs est bénévole, et repose sur leur aspiration à contribuer à l'œuvre du Bon Sauveur, en apportant leur savoir et leur expertise acquise dans les secteurs sanitaire et médico-social, mais aussi plus largement dans la vie professionnelle, associative ou civile.

Ils s'inspirent et veillent au respect des valeurs fondatrices du Bon Sauveur, en aidant à les inscrire dans la modernité et à les faire rayonner, tant en interne (et notamment auprès du personnel à l'occasion d'événements et de rencontres) qu'à l'extérieur de la Fondation (par des rencontres de partenaires extérieurs et la représentation de la Fondation et de ses services).

Principes de fonctionnement :

Le Conseil agit dans le respect des principes de **collégialité**, d'**écoute** et de **transparence** :

- La **collégialité** est inscrite dans les statuts de la Fondation et se vit au quotidien par la participation active des administrateurs aux réunions du Conseil et à ses travaux divers en commissions.

Ce principe se traduit notamment par l'organisation, au moins une fois tous les trois mois, des réunions du Conseil, qui nécessitent la présence de la majorité des membres en exercice. Les décisions sont nécessairement prises à la majorité absolue des membres du Conseil.

- L'**écoute** et la **transparence** sont deux principes naturels garantis par les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration, dont les décisions, dès lors qu'elles nécessitent une délibération, font l'objet d'un examen préalable et approfondi dans l'une des 5 commissions statutaires en présence du Directeur général.

Cette procédure, qui garantit la bonne préparation des délibérations au travers d'un exposé détaillé, d'échanges nourris et d'une vision commune établie en commission, se clôture par l'établissement d'un compte-rendu synthétique des débats, rapporté devant le Conseil par son responsable.



Au-delà de son fonctionnement interne, le Conseil d'Administration met en œuvre ces grands principes dans ses rapports avec les différentes parties prenantes de l'organisation : usagers, familles, personnel, tutelles, ..., dont il organise la consultation, et ce, à plusieurs niveaux :

- La **commission des usagers du secteur sanitaire**, qui a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes, de leurs proches et de la prise en charge. Les représentants d'usagers, désignés par l'ARS, siègent à cette commission.
- **Deux Conseils de Vie Sociale**, l'un pour le **Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs** (CSDA) et l'autre pour la **Maison d'Accueil Spécialisée** (MAS), destinés à favoriser la participation et l'expression des personnes handicapées et de leurs familles ;
- La **commission sociale**, assurant l'écoute et les échanges entre les représentants des salariés et le Conseil d'administration.

Centre décisionnel de la Fondation, le Conseil d'administration est un organe investi, transversal et omniprésent dans la vie du Bon Sauveur.

Ses administrateurs sont sensibilisés, tout au long de leur mandat, à l'évolution des activités et besoins des établissements de la Fondation. Ils ne cessent d'approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement du Bon Sauveur, afin de servir au mieux la Fondation. A cet effet, **une visite des services est organisée chaque année**. Afin de les éclairer **des voyages d'étude de structures tierces ou partenaires** pourront être proposés.

Dans une logique d'**amélioration continue**, le Conseil réunit ses administrateurs une fois par an (généralement en décembre de chaque année), afin de leur faire évaluer son propre fonctionnement. Cette démarche d'introspection institutionnelle, qui apporte de nombreux avantages en termes d'adhésion, d'alignement et d'engagement collectifs permet aux membres du Conseil de toujours s'assurer de la **cohérence** de son action, au regard du projet institutionnel, de ses valeurs et de ses grandes orientations.

La participation à des congrès et à des sessions de formation est également proposée aux administrateurs.

Tirant ses prérogatives des statuts de la Fondation, le Conseil d'administration délègue une partie de ses attributions au Directeur Général, dans un cadre formalisé au sein d'un document spécifique et dans la fiche de poste du Directeur.

Ces documents clarifient le partage des compétences et responsabilités entre le Conseil et la Direction.



A l'image de son évaluation par ses propres membres, le Conseil évalue chaque année l'action du Directeur, tout d'abord en réunion plénière grâce à la présentation annuelle par ce dernier du rapport de gestion, puis par son Président qui examine l'action du Directeur au travers d'un bilan de l'action de l'année écoulée, et lui précise ses objectifs pour l'année à venir.

Cette collaboration étroite permet ainsi de s'assurer que l'activité opérationnelle de la Fondation est toujours alignée sur les grandes orientations définies par le Conseil.

Enfin, le Conseil d'administration est garant d'une **charte de déontologie** définissant les devoirs et droits des administrateurs et cadres supérieurs de l'Institution, et que chacun s'engage à accepter et respecter dans le cadre de ses missions, en cohérence avec les valeurs de la Fondation.

● La Direction Générale

A l'image du Conseil d'administration dont elle reçoit délégation pour la mise en œuvre de ses orientations stratégiques, la Direction générale mène son action dans le respect des valeurs statutaires du Bon Sauveur, qu'elle incarne en affirmant au quotidien son **sens de l'écoute et de l'échange** :

➔ **Avec le Conseil d'Administration** tout d'abord, dans le cadre de relations transparentes et précises, organisées autour de :

- Rencontres régulières entre le Président, le Vice-Président et le Directeur ;
- Présentations préalables de dossiers importants en commissions du Conseil et au Bureau ;
- Bilans et notes de présentation stratégique annuelle présentés et validés par le Conseil ;

➔ **Avec les salariés**, dont les professionnels de santé et les médecins : renouvelant la culture managériale au sein de l'Institution, la Direction a renforcé le lien avec les équipes, en faisant le choix :

- D'une plus grande présence sur le terrain à leurs côtés dans un esprit de soutien et de proximité,
- D'un management participatif, notamment basé sur un meilleur partage de l'information,
- D'une organisation reposant sur davantage de liens directs et moins de lignes hiérarchiques,
- De la montée en autonomie des personnels,
- Du dialogue direct avec les instances représentatives du personnel,

➔ **Avec les patients, usagers, résidents, partenaires et institutions.** La Direction affiche clairement sa volonté de rendre le meilleur service auprès des patients et de leurs familles, de développer les partenariats dans une logique de renforcement de son action et d'innovation sociale, et enfin de collaborer avec les autorités.

Ainsi, la Direction incarne au quotidien les valeurs portées par la Fondation, en intégrant dans son action les grands principes suivants hérités de l'esprit du Bon Sauveur :

DIALOGUE

TRANSPARENCE

PARTAGE

INNOVATION

Animée par ces grands principes, elle participe avec le Conseil d'administration aux instances de consultation des usagers, des familles, du personnel et des tutelles : commission des usagers, Conseil de la Vie Sociale, et commission sociale.

Au cours des dernières années, la Direction Générale a progressivement réintroduit l'idée d'une gouvernance plus proche du terrain, et à l'écoute des usagers et professionnels, afin de relever à leurs côtés les défis des secteurs sanitaires et médico-sociaux pour les prochaines années.

Elle apporte au quotidien son soutien aux équipes et s'emploie à défendre auprès des autorités leurs intérêts professionnels, afin de préserver l'attractivité des métiers de la psychiatrie et du handicap et veiller à la qualité des conditions de travail au sein de chaque secteur.

En interne, son engagement se traduit par :

- La mise en œuvre d'une politique des ressources humaines ambitieuse et porteuse de valeurs sociales fortes, axées sur la reconnaissance des parcours professionnels, le développement des compétences, la mobilité, le recrutement, la formation professionnelle, ...
- Le développement d'approches participatives destinées à informer et impliquer ses équipes au plus près des enjeux opérationnels et stratégiques, en positionnant chaque professionnel comme un interlocuteur à part entière,
- La valorisation de sa contribution sociale et sociétale, par la prise en charge des problématiques de son territoire, dans le droit fil des Sœurs Fondatrices du Bon Sauveur.

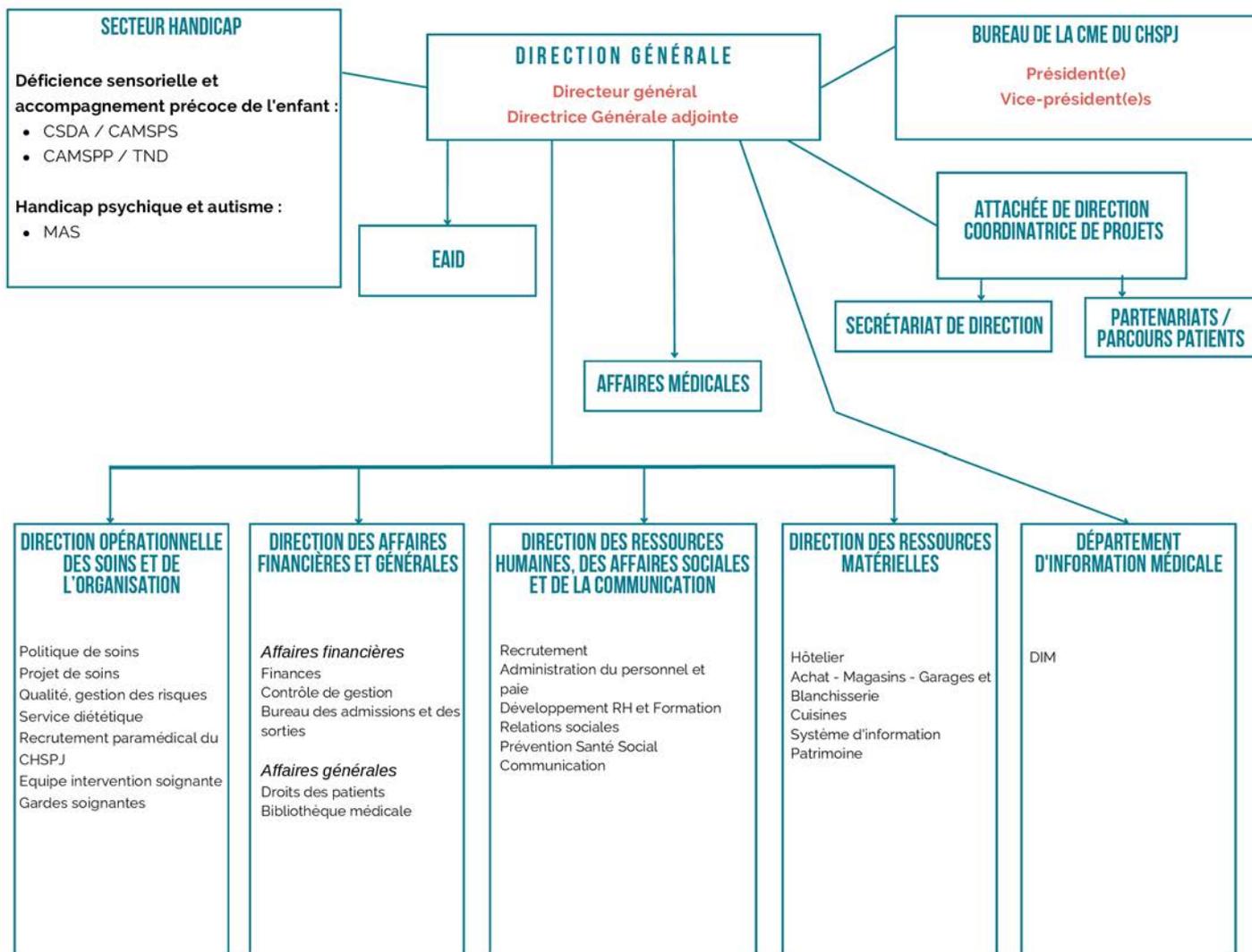


● Organisation

Depuis sa Présidence et jusqu'à son personnel, la Fondation repose sur une organisation robuste, déclinée en directions Ressources et opérationnelles, garantes de son bon fonctionnement.

Celles-ci se présentent à travers l'organigramme de la Fondation Bon Sauveur

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU COMITÉ DE DIRECTION



PROJET INSTITUTIONNEL

01 MISSIONS ET VALEURS

Pas d'action sans projet.

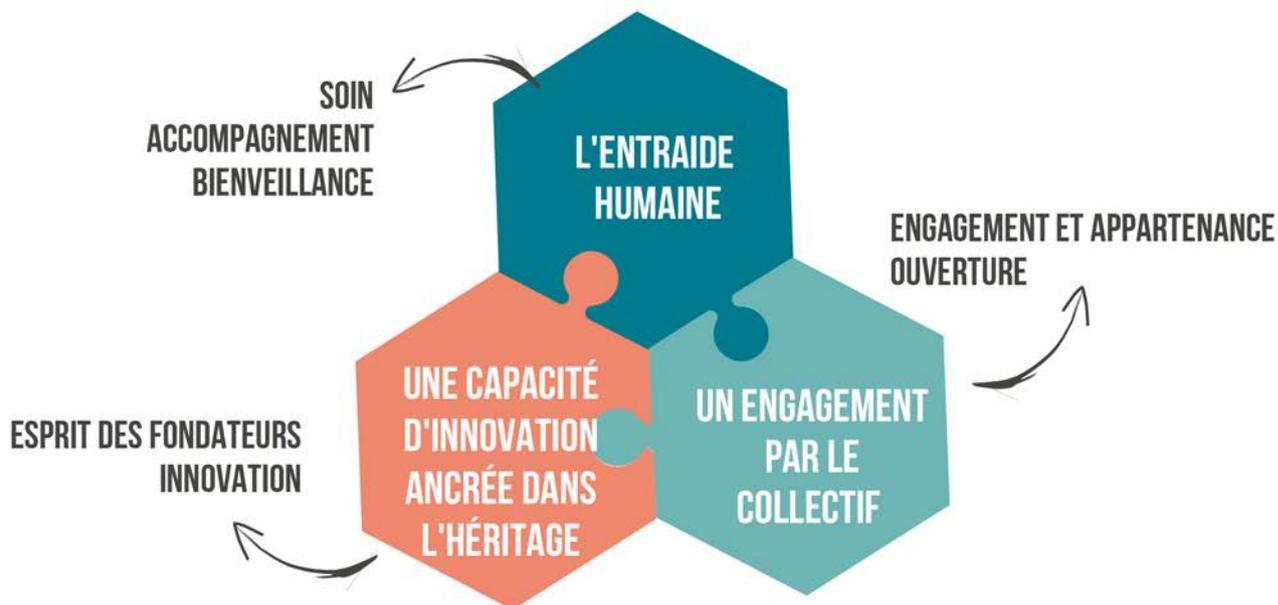
Pas de projet sans intention.

Pas d'intention sans vocation...

C'est ainsi que l'on pourrait résumer l'approche de la mission du Bon Sauveur, qui cherche à « servir son temps » en prenant appui sur l'héritage chrétien et humain de ses Fondateurs.

Forte de cet engagement, la Fondation inscrit son action dans un projet institutionnel pensé pour être en lien avec son époque, au plus près des préoccupations et besoins de la société, sur son territoire d'implantation.

Ce projet institutionnel décline les valeurs et missions fondamentales de la Fondation Bon Sauveur et la manière dont elle entend les concrétiser, par son action quotidienne et porteuse de sens, en connexion avec l'ensemble de ses parties prenantes, au service de ses usagers et résidents.



L'entraide humaine

La **mission de la Fondation Bon Sauveur est d'aider**, en apportant la plus **grande disponibilité** ainsi que le plus haut niveau **d'attention, d'écoute et de respect**, à ses publics en situation de grande vulnérabilité.

Par le **soin apporté, l'accompagnement et la bienveillance**, les professionnels se consacrent à l'Humain présent en tout Homme.

Une capacité d'innovation ancrée dans l'héritage

La Fondation Bon Sauveur affirme ses valeurs chrétiennes qui, alliées à sa capacité **d'innovation sociale**, constituent **l'héritage direct** de la Congrégation des Filles du Bon Sauveur de Caen.

Cet **esprit fondateur et pionnier** doit rester vivant dans chacune des actions de la Fondation Bon Sauveur, au service du caractère sacré de la Vie Humaine et de l'espoir qu'il fait naître.

Un engagement par le collectif

L'action de la Fondation est bien plus qu'un service : **c'est une mission d'aide**.

Y travailler représente bien plus qu'un emploi : **c'est un engagement**, au nom de la Vie Humaine, au service des plus faibles, et au soutien d'équipes soudées autour de cette vocation.

C'est aussi une formidable occasion de **se découvrir soi-même**, grâce à l'ouverture aux autres.

L'esprit du Bon Sauveur

A travers ses valeurs, la Fondation Bon Sauveur suit sa vocation, consistant à **accompagner et progresser ensemble**, au cœur de l'Humain.

Tel est le sens de son action, qui se traduit au quotidien dans ses missions :

- **Prendre soin des personnes en souffrance,**
- Les **accompagner** dans **leur parcours de vie vers** la guérison ou, tout au moins, vers un mieux être ou l'autonomie,
- Faire preuve de **bienveillance** en lien avec les valeurs chrétiennes et humaines,
- **Perpétuer l'esprit de ses Fondateurs** pour préparer ses actions de demain,
- **Favoriser l'innovation et l'adaptation** au cœur de **nos pratiques,**
- Promouvoir **l'engagement individuel** et le **sentiment d'appartenance collective,**
- **Développer les partenariats** et **l'ouverture aux autres.**

02 ACTIVITÉS DE LA FONDATION

Depuis 1982, les champs d'activité de la Fondation se sont diversifiés. Cette évolution est le fruit d'opportunités, d'apparition de nouvelles techniques, de nouvelles réglementations ou de nouvelles approches du soin ou de l'accompagnement.

Cette diversité témoigne de la vitalité, de la créativité et de la réactivité de la Fondation, qui continue encore aujourd'hui de développer son offre de soins, au plus près des besoins du territoire, en mobilisant sa capacité d'innovation sanitaire et sociale.

Les établissements actuels couvrent deux secteurs d'activité - le secteur sanitaire et le secteur médico-social - qui se déclinent au sein du Département du Tarn de la manière suivante :

● LA SANTÉ MENTALE

- **La psychiatrie de service public** : accueillir et soigner les enfants, adolescents, adultes et personnes âgées ayant des troubles de la santé mentale de tout type (CHSPJ).
- **La lutte contre les addictions** : accompagner les personnes ayant des addictions : alcool, drogues, produits à risques,... (Clinique addicto , EAID, SMR).
- **Le handicap psychique** : accueillir et accompagner des personnes handicapées qui présentent des difficultés dans leur développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel (MAS).
- **La psycho-oncologie** : aider et accompagner toute personne et son proche à traverser l'épreuve d'un cancer avec une prise en charge thérapeutique.

● LES HANDICAPS SENSORIELS

- **Dans le domaine de la déficience auditive avec ou sans troubles associés** : Dépister et prendre en charge les personnes atteintes de surdit  ou de troubles sp cifiques de langage oral, au plus t t pour favoriser le d veloppement de la communication (CSDA et CAMSPS).
- **Dans le domaine de la d ficience visuelle avec ou sans troubles associ s et d'un handicap associ ** en partenariat avec l'Institut des Jeunes Aveugles de Toulouse
- **Dans le domaine du Handicap rare** : en collaboration avec l' quipe relai Handicap rare Occitanie dont le CSDA est l' tablissement ressource pour le territoire du Tarn.

● LES TROUBLES NEUROLOGIQUES DE L'ENFANT

- **D pistage et prise en charge** (CAMSP)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Tout en restant à l'écoute des évolutions sociétales sur le territoire et en s'appuyant sur les compétences développées en interne dans le domaine social et celui de l'expertise technique, la Fondation Bon Sauveur continue d'entretenir et de développer :

- Les services logistiques, fournisseurs de prestations aux collectivités et institutions,
- La participation à des réseaux de santé, groupes de travail et d'expertise, institutions départementales, régionales ou nationales,
- L'animation d'initiatives ou de collectifs techniques, tels que l'unité départementale du Centre Régional Ressources Autisme (CRA) et la Cellule départementale d'Urgence Médico Psychologique (CUMP),
- La cogestion d'un Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) sur le site de l'Université Champollion,
- L'accompagnement spirituel de toute personne, dans le respect de ses convictions, par le biais du service d'aumônerie.

PARTICIPATIONS ET ADHÉSIONS

L'engagement de la Fondation au titre de ses diverses activités prend la forme de participations et d'adhésions à différents groupements référents dans le secteur de la santé, du médico-social et de l'action sociale, dont :

- La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)
- La Fédération Nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France (FISAF)
- L'organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif (NEXEM)
- La Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et santé mentale en Occitanie (FERREPSY)



03 ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES : L'AVENIR À PORTÉE DE MAIN

Loin d'être bloquée dans le passé, la Fondation Bon Sauveur vit avec son temps et prépare l'avenir sur la base de grandes orientations, qui définissent ses actions pour demain !



L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET

Le sens de l'action de la Fondation Bon sauveur réside dans sa conception de l'Humain, qu'il reconnaît en toute personne, par une totale acceptation de l'Autre dans sa différence.

En découle une volonté d'accueillir la souffrance, dans les meilleures conditions et dans le respect de chaque individu, et d'accompagner au mieux l'évolution des plus vulnérables.

Par l'affirmation de l'**autonomie** et la reconnaissance de la capacité de chacun à être acteur de son **parcours de vie**, la Fondation ouvre de nouveaux horizons à ses résidents et usagers, grâce notamment :

- Aux modalités d'entrée dans ses établissements
- Aux conditions de vie quotidienne dans ses différents services
- A l'accueil des usagers, des familles ou proches, des visiteurs et fournisseurs
- A la formation et aux activités notamment artistiques proposées aux usagers et résidents
- A l'organisation architecturale des lieux
- Au lien avec les associations
- A la place de l'aumônerie



LE SENS AU CŒUR DE L'ACTION

En tant que centre de gravité du projet institutionnel, l'**Humain** définit le **sens de l'action** portée par la Fondation. Faisant figure de singularité dans une époque de perte de sens et de repères, il en concentre toute la force, et la fait rejaillir sur la contribution de chacun des professionnels.

Les équipes de la Fondation Bon Sauveur savent que, plus qu'un travail, c'est un engagement « au service de » qui les relie à la Fondation, et ce faisant, à ses résidents et usagers. L'attachement qui en résulte à la qualité de service et de prise en charge, et à l'idée d'un accomplissement personnel au travers des missions professionnelles, constitue un marqueur fort au sein de la Fondation.

Consciente de l'implication pleine et entière de ses équipes, la Fondation participe pour sa part au développement de ses collaborateurs, dans le respect de leur potentiel et de leurs aspirations, et dans une logique de contribution réciproque.

Ce cercle vertueux, où chacun contribue par son action au développement de l'autre, ne fait que renforcer le sens du travail, qui au sein de la Fondation Bon Sauveur prend une dimension supérieure avec :

- Le recours à des formes de **management participatif**, au travers notamment de démarches associant l'ensemble du personnel au sein des services ;
- La circulation d'un **haut niveau d'information** permettant à chaque acteur de la Fondation d'être mieux impliqué dans la vie institutionnelle ;
- La mise en œuvre d'**espaces de réflexion concertée** sur la posture professionnelle, au travers notamment d'un Comité éthique et bientraitance ;
- La coordination du travail des professionnels autour de valeurs communes porteuses de sens : **respect, accueil, écoute, compétence et conscience professionnelle**

L'EXCELLENCE AU CŒUR DES MÉTIERS



La Fondation appuie son action sur un haut niveau d'accompagnement et une qualité de service toujours améliorée dans ses domaines d'action : la santé mentale et les handicaps sensoriels et neurologiques.

Cette recherche d'excellence, au cœur de l'engagement professionnel des équipes, repose sur la **capacité d'innovation** de la Fondation Bon Sauveur, qui ne cesse d'améliorer ses dispositifs de prise en charge et surtout d'imaginer de nouvelles techniques de soins et d'accompagnement, en ayant toujours le souci de placer la personne au centre du dispositif de soin.

Au cours des dernières années, celle-ci a permis de mettre en œuvre avec succès de belles initiatives dans le département telles que :

- La création d'un Service d'Éducation Thérapeutique (SET 5),
- La prise en charge des adolescents complexes (Parcours Ado),
- La prise en charge du Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) pour les adultes ...





L'ESPRIT D'OUVERTURE AU CŒUR DE L'ORGANISATION

La Fondation a depuis longtemps compris que la réussite et la pérennité d'une action sont tout autant liées à la qualité de l'organisation qui la promeut qu'à sa capacité à la connecter à son territoire.

La culture du partenariat et du travail en réseau

Visionnaire sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la Fondation Bon Sauveur a su rapidement s'entourer de partenaires locaux et travailler en réseau. Elle poursuit aujourd'hui ce travail, au contact des associations locales, pour améliorer l'accompagnement des patients et des usagers, tout au long du parcours et après la prise en charge par ses services.

Cette logique de partenariat peut la conduire à participer à la création de structures innovantes prenant en compte la spécificité des handicaps d'origine psychique ou sensoriel et de la dépendance. Dans le même esprit innovant, la Fondation développe également des partenariats culturels, à travers notamment la valorisation de son patrimoine.



La promotion de la coopération dans les domaines sanitaires et médico-sociaux

Appliquant la coopération au sein de ses services et équipes, la Fondation l'encourage tout autant à l'externe, afin de contribuer au développement de ses secteurs d'activité.

C'est à ce titre qu'elle a fondé l'Union des Associations Solidarité et Alliance (UDASA), et continue de travailler en lien avec les institutions sanitaires et médico-sociales issues de la Congrégation des sœurs missionnaires de l'Évangile.



Une maîtrise de la communication externe

Visionnaire et moderne, la Fondation a compris la nécessité de maîtriser les logiques et outils de communication externe, plus importants que jamais pour promouvoir l'image de ses services et ainsi améliorer l'image de la psychiatrie, du handicap et de la dépendance.

Elle a développé une stratégie de communication aboutie et assumée, afin de diffuser un maximum d'informations sur ses activités auprès du grand public, mais aussi de ses partenaires et des médias, et ce, par l'utilisation des nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux notamment), l'organisation et la participation à des conférences et événements en lien avec son action institutionnelle.

Ces moyens de communication, notamment orientés vers les professionnels du secteur et le grand public, participent au développement de l'attractivité de la Fondation et assurent ainsi le renouvellement des vocations au sein de l'institution.



LEXIQUE

ESPIC - Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif

ESMSPIC - Établissement Social et Médico-Social Privé d'Intérêt collectif

CMP - Centre Médico-Psychologique

CVS - Conseil de la Vie Sociale

ARS - Agence Régionale de Santé

CSDA - Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs

MAS - Maison d'Accueil Spécialisée

EAID - Espace d'Accueil et d'Information sur les Dépendances

SMR - Soins Médicaux et de Réadaptation

CAMSPS - Centre d'Action Médico-sociale Précoce Spécialisé

CAMSP - Centre d'Action Médico-sociale Précoce Polyvalent

CRA - Centre Régional Ressource Autisme

CUMP - Cellule Départementale d'Urgence Médico Psychologique

IFMS - Institut de Formation aux Métiers de la Santé

GCS - Groupement de Coopération Sanitaire

FEHAP - Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne

FISAF - Fédération Nationale pour l'Insertion des personnes Sourdes et des personnes Aveugles en France

NEXEM - Organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif

FERREPSY - Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et santé mentale en Occitanie

SET 5 - Service d'Éducation Thérapeutique

TDH - Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

UDASA - Union des Associations Solidarité et Alliance

STATUT ET PROJET INSTITUTIONNEL

En téléchargement sur le site Internet

→ Nos grandes orientations

www.bonsauveuralby.fr



Édition 2024